

IN⁴DEF

WALLONIA

INDUSTRY & INNOVATION FOR DEFENCE

STRATÉGIE WALLONNE

INDUSTRIE & INNOVATION POUR LA DÉFENSE



Renforcer la création de valeur économique, l'autonomie stratégique et la résilience par le développement de la base industrielle et technologique de défense et dual use.

COLOPHON

Publication

Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président et Ministre wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique

Coordination

Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET, pilote de la Task force wallonne pour la Défense portée conjointement avec les cabinets de Adrien DOLIMONT, Ministre-Président de la Wallonie en charge du Budget, des Finances, des Relations Internationales et du Bien-être animal et François DESQUESNES, Vice-Président et Ministre wallon du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux.

Rédaction

Guilhem BERTRAND

Contributions

Avec l'appui de Wallonie Entreprendre, du Service public de Wallonie - Économie Emploi Recherche et de l'ensemble de la Task force wallonne pour la Défense

Éditeur responsable

Lionel BONJEAN, Directeur général du Service public de Wallonie – Économie Emploi Recherche

Boulevard Cauchy, 43-45

5000 NAMUR

Tél. : +32 (0) 81 33 70 01

www.wallonie.be

Toute reproduction n'est autorisée qu'avec mention de la source. Le SPW EER décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans le présent rapport.

Date de publication

Juin 2026

Table des matières

Liste des abréviations	1
Résumé exécutif	2
1. Agir maintenant	4
2. Une ambition wallonne claire	6
3. Une base solide à projeter plus loin	7
4. Du potentiel à l'impact	9
5. Concentrer pour réussir	10
6. Passer à l'exécution	13
7. Piloter dans la durée	18
Conclusion – Transformer les forces wallonnes en impact	20
Annexe 1 : Actions prioritaires	21
Annexe 2 : Principaux indicateurs stratégiques (KPI)	25

Liste des abréviations

AWEX	— Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers
GIWAS	— Groupement des Industries Wallonnes de l'Aéronautique et du Spatial
NCP Wallonie	— National Contact Point Wallonie
SPW EER	— Service public de Wallonie Économie, Emploi, Recherche
WE	— Wallonie Entreprendre
UE	— Union européenne
OTAN	— Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
EDF	— Fonds européen de la défense
EDA	— European Defence Agency
DIRS	— Defence, Industry and Research Strategy
C4ISR	— Command, Control, Communications, Computers, Intelligence, Surveillance and Reconnaissance
(C-)UxV	— (systèmes de lutte contre les) véhicules et systèmes non habités
DIANA	— Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic
EUDIS	— EU Defence Innovation Scheme

Résumé exécutif

L'environnement de défense connaît une transformation durable, dans un contexte géopolitique profondément dégradé. Le retour de la guerre de haute intensité sur le continent européen, l'accélération des ruptures technologiques, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, la montée des menaces hybrides, la vulnérabilité des infrastructures critiques et les exigences d'autonomie stratégique modifient profondément les politiques industrielles et d'innovation. Les conflits contemporains démontrent que les capacités militaires d'un pays reposent aussi sur son industrie.

Dans ce contexte, la Wallonie doit prendre pleinement sa part à l'effort collectif de défense, d'autonomie stratégique et de résilience, à partir de ses compétences propres : économie, industrie, recherche, innovation, formation, emploi, financement, internationalisation et accompagnement des entreprises. Elle ne se substitue ni à l'État fédéral, ni à la Défense belge, ni aux cadres de l'Union européenne ou de l'OTAN. Elle organise la contribution industrielle, technologique, scientifique, entrepreneuriale et financière que son écosystème peut apporter aux besoins de défense.

La stratégie est guidée par une vision et une mission explicites. À l'horizon 2030, la Wallonie ambitionne de consolider, dans ses domaines d'excellence, une position de référence reconnue internationalement dans le domaine de la défense, en renforçant sa capacité à concevoir, produire et délivrer des systèmes et sous-systèmes critiques apportant fiabilité, efficacité et supériorité technologique à ses partenaires. La mission est de renforcer la création de valeur économique, l'autonomie stratégique et la résilience par le développement structuré de sa base industrielle et technologique de défense et dual use.

La Wallonie ne part pas de zéro. Elle dispose déjà d'une base industrielle, technologique et scientifique significative, structurée autour de grandes entreprises, de PME industrielles, de start-ups technologiques, de centres de recherche, d'universités, de hautes écoles, de pôles de compétitivité et d'outils publics engagés.

L'enjeu est désormais de transformer les forces wallonnes en impact : transformer les capacités d'innovation en débouchés industriels et commerciaux concrets, soutenir les investissements, renforcer les capacités productives, créer et maintenir des emplois qualifiés, intégrer davantage les entreprises wallonnes dans les chaînes de valeur et accroître leur présence sur les marchés belges, européens, transatlantiques et internationaux.

La stratégie concentre l'action publique autour de domaines prioritaires correspondant aux forces wallonnes et aux besoins capacitaires identifiés. Ces domaines couvrent notamment le terrestre, l'aérien, le spatial, la protection, les effecteurs, les munitions, le C4ISR, les systèmes C-UxV et embarqués, les biotechnologies, les matériaux et procédés innovants, la cybersécurité, la cryptographie quantique, l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes. Ces domaines sont conçus comme des briques complémentaires reliant recherche, innovation, industrialisation, capacités opérationnelles et accès aux marchés.

La mise en œuvre repose sur une Task Force wallonne pour la Défense. Celle-ci réunit les principaux opérateurs concernés par le développement industriel, l'innovation, la recherche, le financement, l'accompagnement entrepreneurial, la formation et l'emploi, l'internationalisation et la représentation des entreprises. Sa fonction est de coordonner, aligner, orienter et rendre plus lisible l'action publique au service des entreprises wallonnes.

La stratégie poursuit cinq objectifs stratégiques :

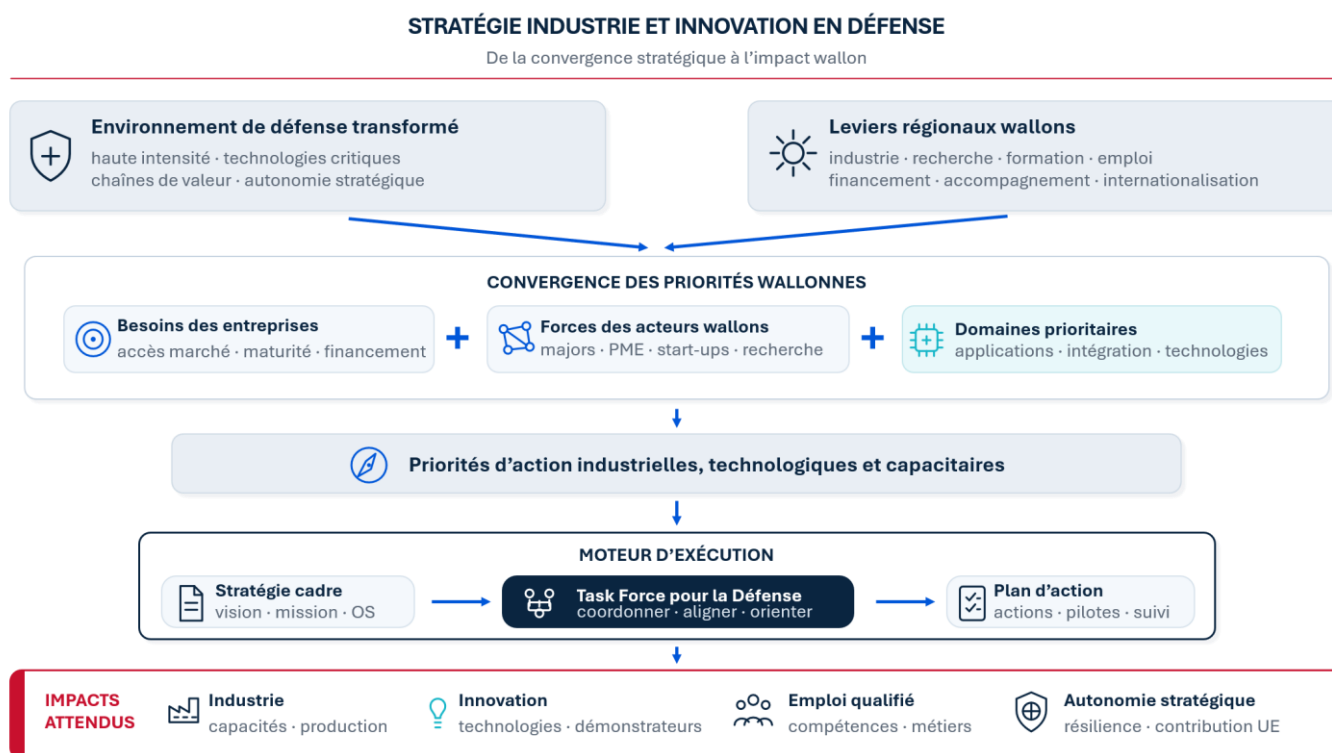
- positionner les écosystèmes wallons dans les dynamiques régionales, fédérales, européennes et transatlantiques ;
- renforcer la disponibilité des compétences ;
- soutenir l'investissement industriel et les capacités productives ;
- accélérer l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation ;
- accroître l'internationalisation et l'intégration dans les chaînes de valeur.

Deux objectifs transversaux complètent cette architecture :

- améliorer l'accès à l'information et la visibilité de l'écosystème ;
- assurer un pilotage et une coordination inter-opérateurs efficaces.

La mise en œuvre de la stratégie est déjà engagée à travers une première série d'actions portées par les opérateurs wallons. Ces actions relèvent notamment du dialogue avec la Défense belge et les autorités fédérales, de l'accompagnement vers les programmes européens et transatlantiques, du soutien à la recherche et à l'innovation dual use, de la montée en maturité industrielle, de la mise en relation entre PME, start-ups et majors, de la mobilisation des outils de financement et des premières démarches ciblées d'internationalisation.

La stratégie privilégie enfin la mobilisation coordonnée des outils existants. Cette approche permet d'agir sur l'ensemble des chaînes de valeur, en tenant compte du caractère souvent dual use des technologies, infrastructures, procédés et compétences utiles à la défense. Son cap est clair : transformer les forces wallonnes en impact industriel, technologique, économique et stratégique durable pour la Wallonie.



1. Agir maintenant

1.1. Un changement de paradigme durable

La défense connaît une transformation durable. Le retour de la guerre sur le continent européen, la multiplication des menaces hybrides, les cyberattaques, la vulnérabilité des infrastructures critiques, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et l'accélération des ruptures technologiques modifient profondément les politiques industrielles, d'innovation et de souveraineté.

Pendant plusieurs décennies, les économies européennes ont évolué dans un contexte marqué par une baisse relative des dépenses de défense, une fragmentation des capacités industrielles et une dépendance croissante à certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette période est désormais révolue. La défense est redevenue une priorité stratégique majeure pour les États, l'Union européenne et l'OTAN.

Cette évolution ne renvoie pas seulement à des arbitrages militaires. Elle remet au premier plan la capacité des territoires industriels à produire, innover, adapter des systèmes complexes et soutenir l'effort collectif dans la durée. Autrement dit, la performance des capacités de défense dépend désormais autant de l'excellence opérationnelle que de la solidité des écosystèmes industriels, technologiques et scientifiques qui les rendent possibles.

1.2. Une responsabilité wallonne assumée et précisément située

Dans ce contexte, la Wallonie entend renforcer et structurer une dynamique déjà présente de longue date sur son territoire, en s'appuyant sur les atouts dont elle dispose pour contribuer aux besoins belges, européens et alliés.

La Wallonie agit dans le champ de ses compétences. La finalité est la défense ; les leviers régionaux sont industriels, technologiques, économiques, financiers, scientifiques, formatifs et internationaux. La stratégie ne se substitue donc ni à l'État fédéral, ni à la Défense belge, ni aux cadres européens et transatlantiques : elle organise la contribution régionale là où la Wallonie peut agir utilement.

La question posée à la Wallonie est dès lors double : comment contribuer à l'effort de défense, de sécurité et de résilience à partir de ses compétences régionales propres ; et comment transformer ce contexte en opportunité industrielle, technologique et économique pour son tissu productif, ses emplois qualifiés, ses entreprises et ses écosystèmes d'innovation.

1.3. Un périmètre large, mais stratégique

L'économie de défense ne se limite pas à la production d'armement. Elle comprend aussi des technologies, composants, logiciels, matériaux, systèmes embarqués, services de maintenance, cybersécurité, spatial, logistique, capteurs, énergie, robotique, simulation, communication sécurisée, protection des infrastructures critiques. Une partie importante de ces activités relève du dual use, c'est-à-dire de capacités pouvant répondre à des usages civils et de défense.

La contribution régionale est bien plus large que les entreprises qui vendent directement à la défense. Elle inclut l'ensemble des acteurs qui participent au renforcement des chaînes de valeur, à la production des briques critiques, à la montée en capacité industrielle, au développement de solutions dual use, à la résilience des infrastructures et à l'autonomie stratégique.

Cette approche permet de garder une focalisation claire sur la sécurité et la défense tout en ouvrant le périmètre aux secteurs qui y contribuent réellement : aéronautique, spatial, matériaux, systèmes embarqués, cybersécurité, biotechnologies, intelligence artificielle, systèmes autonomes, infrastructures, mobilité, énergie, maintenance, test et validation.

Elle privilégie un périmètre stratégique centré sur les besoins capacitaires, les exigences du marché et les domaines où la Wallonie dispose d'atouts différenciants.

1.4. Inscrire l'action wallonne dans un cadre institutionnel multi-niveaux

La stratégie wallonne s'inscrit dans un cadre institutionnel multi-niveaux où les responsabilités et les leviers d'action sont clairement répartis. Les choix capacitaires, les priorités en matière de défense et les acquisitions relèvent principalement du niveau fédéral, tandis que les dynamiques structurantes en matière de financement, de recherche et de standardisation se jouent largement au niveau européen et au sein des dispositifs de l'OTAN. Dans ce contexte, la Wallonie n'a ni vocation à se substituer à ces niveaux de décision, ni à en dupliquer les instruments, mais à organiser de manière cohérente et proactive la contribution de son écosystème industriel, technologique et scientifique.

Cette contribution repose sur une logique d'alignement et d'articulation avec les besoins exprimés par la Défense belge, les programmes européens et les grandes chaînes de valeur internationales. Elle suppose un dialogue structuré avec les autorités fédérales, une présence active dans les réseaux et dispositifs européens et transatlantiques, ainsi qu'une capacité à anticiper les évolutions réglementaires, technologiques et capacitaires. L'enjeu est double : permettre aux acteurs wallons de se positionner là où se construisent les programmes et les partenariats, et faire reconnaître, en amont, les priorités industrielles et technologiques sur lesquelles la Wallonie dispose d'atouts différenciants.

Dans ce cadre, la valeur ajoutée de la Wallonie réside dans l'activation de ses leviers propres : soutien à l'innovation et à la recherche appliquée, accompagnement des entreprises, financement, développement des compétences et internationalisation. En mobilisant ces outils de manière coordonnée et orientée vers les chaînes de valeur pertinentes, la stratégie vise à renforcer la visibilité, la lisibilité et le positionnement de l'écosystème wallon. L'objectif est de permettre à la Wallonie de s'inscrire de manière crédible et durable dans les dynamiques belges, européennes et internationales, en maximisant les retombées industrielles, technologiques et économiques pour son territoire.

2. Une ambition wallonne claire

2.1. Vision

À l'horizon 2030, la Wallonie ambitionne de consolider, dans ses domaines d'excellence, une position de référence reconnue internationalement dans le domaine de la défense, en renforçant sa capacité à :

- Concevoir, produire et délivrer des systèmes et sous-systèmes critiques ;
- Apporter fiabilité, efficacité et supériorité technologique à ses partenaires ;
- Contribuer concrètement aux capacités opérationnelles de ses partenaires, y compris lorsque ces capacités doivent répondre aux exigences des théâtres d'opérations.

Cette vision couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche à l'intégration, à l'industrialisation et à la valorisation dans les chaînes de valeur défense et dual use.

2.2. Mission

La mission est de renforcer la création de valeur économique, l'autonomie stratégique et la résilience par le développement structuré de sa base industrielle et technologique wallonne de défense et dual use.

Cette mission articule trois finalités majeures :

- La souveraineté économique et technologique ;
- Les retombées industrielles et l'emploi qualifié ;
- L'ancrage durable des entreprises et des capacités en Wallonie.

2.3. Trois finalités qui se renforcent mutuellement

Premièrement, la Wallonie doit renforcer sa capacité à maîtriser, développer et valoriser des technologies, procédés, composants, sous-systèmes et savoir-faire indispensables aux chaînes de valeur de défense et de résilience. Cette souveraineté s'inscrit dans une ambition européenne : en consolidant certains maillons critiques, la Wallonie contribue à la robustesse des chaînes de valeur belges et européennes, ainsi qu'au maintien de savoir-faire stratégiques en Europe.

Deuxièmement, les marchés de défense mobilisent des compétences de haut niveau, des standards exigeants, des cycles longs, des technologies avancées et des capacités productives robustes. Pour la Wallonie, l'enjeu est de transformer ces exigences en leviers de développement industriel, de soutien à l'emploi qualifié, de croissance des entreprises et d'investissement productif.

Troisièmement, la défense et le dual use peuvent contribuer à maintenir, développer et pérenniser en Wallonie des capacités industrielles qui seraient difficiles à reconstruire si elles venaient à disparaître. L'enjeu porte autant sur les majors que sur les chaînes de sous-traitance, les fournisseurs spécialisés, les centres de recherche, les infrastructures de test et les compétences rares.

3. Une base solide à projeter plus loin

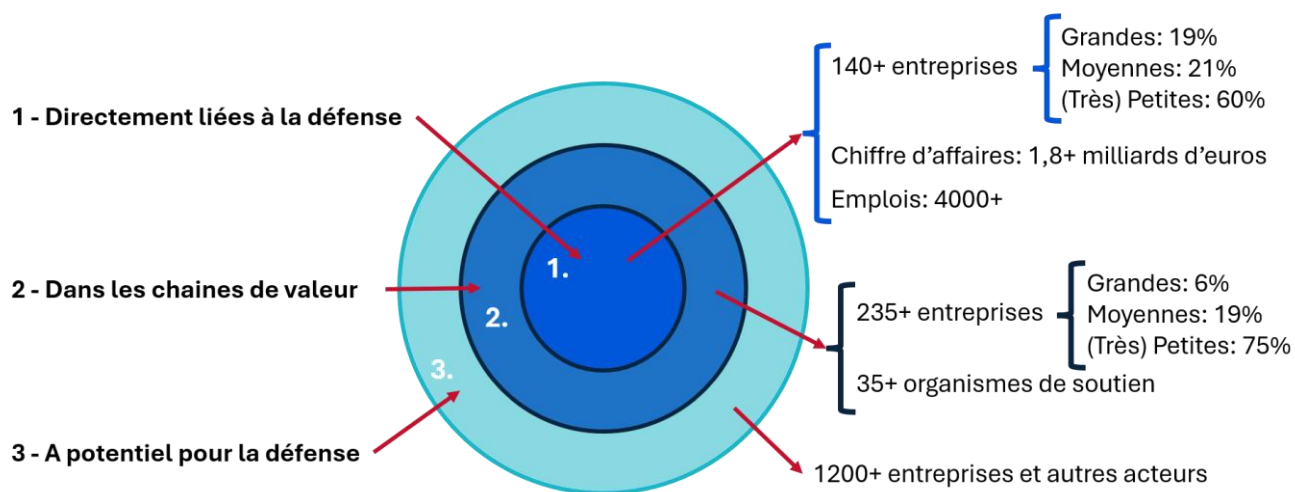
3.1. Une base industrielle et technologique déjà présente

La Wallonie dispose d'un écosystème actif dans la défense et les technologies dual use depuis de nombreuses années. Malgré plusieurs décennies de sous-investissement relatif en Europe, une partie de l'industrie wallonne a maintenu ses positions grâce à sa capacité d'innovation, à son internationalisation et au soutien régional. Cette résilience constitue aujourd'hui un atout.

En lien direct avec les marchés de la défense, la Wallonie compte aujourd'hui plus de 140 entreprises, représentant plus de 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 4.000 emplois. En élargissant le périmètre aux chaînes de valeur concernées, plus de 375 entreprises peuvent être identifiées ; ce nombre dépasse 1.200 acteurs lorsqu'y sont intégrés les sous-traitants, fournisseurs et prestataires présentant un potentiel dual use. À leurs côtés, plus de 35 organismes de recherche, de formation, de financement et d'accompagnement contribuent à structurer l'écosystème.

Cette base ne se résume pas à quelques entreprises vendant directement des équipements à la Défense. Elle comprend des majors, des PME industrielles, des sous-traitants spécialisés, des fournisseurs de composants, des bureaux d'ingénierie, des start-ups technologiques, des centres de recherche, des universités, des hautes écoles et des opérateurs publics.

Entreprises et acteurs wallons dans l'écosystème de la défense



3.2. Des acteurs structurants et des chaînes de valeur réelles

Dans cette stratégie, le terme « majors » désigne les grandes entreprises ou entreprises de taille relative qui occupent une position de leadership dans l'écosystème wallon par leur capacité industrielle, leur accès aux marchés, leur relation avec les donneurs d'ordre, leur maîtrise de produits ou sous-systèmes critiques et leur potentiel d'entraînement sur les PME et les start-ups. Elles sont considérées comme des points d'ancrage et des plateformes d'entraînement.

Parmi les entreprises occupant une position structurante dans l'écosystème wallon figurent notamment FN Browning Group, KNDS Belgium, Thales Belgium, John Cockerill Defense, Safran Aero Boosters, Sonaca, SABCA, Eurenco Clermont, ...

Les PME sont au cœur de cette chaîne de valeur, mais elles ne forment pas un ensemble homogène. Certaines portent des technologies, des logiciels, des capteurs, des solutions de cybersécurité,

d'intelligence artificielle, de systèmes autonomes ou de deeptech. D'autres constituent des maillons industriels critiques par leurs capacités de production, d'usinage, d'assemblage, de matériaux, de maintenance, de qualité, de certification ou de fabrication avancée.

La diversité de l'écosystème wallon est un avantage si elle est organisée. Elle permet à la Wallonie d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la conception, les matériaux, les composants, les sous-systèmes et les systèmes embarqués jusqu'à l'intégration, la production, la maintenance, le test, la validation, la cybersécurité, la simulation, la digitalisation, la formation et l'accès au marché.

3.3. Recherche, innovation, compétences : un socle différenciant

Les centres de recherche agréés, les universités et les hautes écoles constituent une composante essentielle de l'écosystème. Ils apportent un socle scientifique et technologique de haut niveau directement mobilisable dans des démarches de co-construction entre l'industrie, la Défense belge et les acteurs de l'innovation.

Des acteurs tels que Cenaero, Materia Nova, CRM Group, Sirris, Multitel, CETIC, ULiège et UCLouvain disposent de compétences reconnues dans des domaines critiques pour la défense et le dual use : matériaux, mécanique, modélisation, simulation, cybersécurité, communications, intelligence artificielle, biotechnologies, procédés innovants, systèmes embarqués, fabrication additive et validation expérimentale.

Les pôles de compétitivité jouent un rôle d'interface entre entreprises, recherche et pouvoirs publics. Les outils publics – SPW EER, WE, AWEX, NCP Wallonie, IGNITY et les opérateurs de formation et d'emploi – permettent d'agir sur les principales conditions de développement de l'écosystème.

3.4. Une trajectoire déjà engagée

La stratégie wallonne s'inscrit dans la continuité de travaux engagés depuis plusieurs années. Dès 2018, les pôles de compétitivité MecaTech et Skywin ont uni leurs forces pour structurer la filière défense autour d'un groupe de travail réunissant les principaux industriels wallons. En 2023, cette dynamique a été approfondie par une roadmap technologique et stratégique de la filière défense wallonne.

La présente stratégie prolonge ces travaux. Elle vise à les inscrire dans un cadre politique plus large, plus lisible et plus opérationnel. Elle permet de passer d'une logique de priorisation technologique et de mobilisation sectorielle à une logique d'impact industriel.

4. Du potentiel à l'impact

4.1. Ce que disent les entreprises

La stratégie s'appuie sur une écoute directe du tissu industriel. Les 80 entretiens menés avec des PME ont permis de mieux comprendre les besoins du terrain, les freins rencontrés par les entreprises et les conditions concrètes d'accès aux marchés de la défense.

Ces échanges confirment que la défense est un marché spécifique : les cycles y sont longs, les exigences techniques, réglementaires et sécuritaires sont élevées, l'accès aux bons interlocuteurs est difficile et la relation commerciale repose souvent sur la confiance, les références et l'inscription dans des chaînes de valeur structurées.

Quatre enseignements s'en dégagent. De nombreuses PME disposent de savoir-faire utiles à la défense sans s'identifier spontanément comme entreprises de défense. L'enjeu principal n'est pas toujours la vente directe à la Défense mais l'intégration dans des chaînes de valeur pilotées par des majors ou des intégrateurs. Les besoins diffèrent selon les profils d'entreprises. Enfin, les outils publics existent, mais doivent être mieux coordonnés, plus lisibles et davantage orientés vers l'impact industriel.

4.2. Cinq défis à relever

Défi 1 — Visibilité et lisibilité : mieux identifier les acteurs, qualifier leurs compétences, rendre visibles les capacités de test et de production et permettre aux partenaires externes de comprendre rapidement ce que la Wallonie peut apporter.

Défi 2 — Accès au marché : aider les PME à comprendre les besoins, à identifier les bons partenaires, à se préparer aux exigences du marché et à rejoindre les chaînes de valeur pertinentes.

Défi 3 — Maturité : accompagner le passage de l'innovation à l'industrialisation, puis au marché, en intégrant test, validation, certification, cybersécurité, robustesse industrielle, financement et capacité à livrer dans la durée.

Défi 4 — Agilité : réduire les délais entre besoin, solution, test, adaptation et production grâce à des cycles plus courts, des démonstrateurs, des environnements de test accessibles et un dialogue plus direct entre utilisateurs finaux, majors, PME et centres de recherche.

Défi 5 — Coordination : organiser l'action des opérateurs pour réduire les doublons, fluidifier l'information et accélérer les trajectoires de développement des entreprises.

Ces défis soulignent le potentiel de transformation de l'écosystème wallon vers davantage de visibilité, de connexion, d'industrialisation et d'intégration dans les chaînes de valeur.

5. Concentrer pour réussir

5.1. Des priorités pour concentrer l'effort sans enfermer les acteurs

La stratégie wallonne repose sur l'identification de domaines prioritaires. Ceux-ci correspondent à des forces existantes ou émergentes de l'écosystème wallon, à des besoins capacitaires identifiés, à des perspectives d'intégration dans les chaînes de valeur et à des possibilités de valorisation industrielle.

Ces domaines forment un ensemble cohérent de briques complémentaires.



a) Les domaines d'application

Les domaines d'application prioritaires sont le terrestre, l'aérien, le spatial et la protection. Ils correspondent à des environnements d'usage, des marchés, des besoins capacitaires et des chaînes de valeur dans lesquels la Wallonie dispose d'acteurs, de compétences ou de perspectives différenciantes.

Le domaine terrestre renvoie aux systèmes, équipements, véhicules, effecteurs, protections, munitions, systèmes embarqués, maintenance, simulation et capacités de soutien liées aux opérations au sol.

Le domaine aérien s'inscrit dans la continuité des forces wallonnes en aéronautique, propulsion, structures, actionneurs, systèmes embarqués, maintenance, bancs d'essai et intégration de sous-systèmes.

Le domaine spatial constitue un levier majeur de sécurité, de surveillance, de communication, de navigation, de renseignement, de résilience et d'autonomie stratégique.

Le domaine de la protection couvre la protection des personnes, des infrastructures, des plateformes, des données, des communications, des sites sensibles et des capacités critiques.

b) Les domaines d'intégration

Les domaines d'intégration prioritaires sont les effecteurs, les munitions, le C4ISR et les systèmes C-UxV et embarqués. Ils renvoient à des capacités qui ne se limitent pas à une technologie isolée, mais exigent la maîtrise de l'intégration, de l'environnement opérationnel, de la sécurité, de la fiabilité, de la certification et de la production.

Les effecteurs constituent un domaine d'intégration centré sur la capacité à produire un effet militaire sur une cible, qu'il soit cinétique, électromagnétique, cyber ou à énergie dirigée.

Les munitions constituent un domaine d'intégration à forte dimension industrielle et capacitaire, couvrant la conception, la fabrication, le conditionnement, le stockage, le transport, l'emploi et la gestion du cycle de vie des charges destinées à produire un effet militaire.

Le C4ISR est un domaine transversal, central pour les opérations collaboratives, les systèmes de commandement, la supériorité informationnelle, la cybersécurité, les capteurs et l'aide à la décision.

Les systèmes C-UxV, les drones, les contre-drones et les systèmes embarqués constituent un domaine de croissance majeur touchant les plateformes autonomes ou téléopérées, les capteurs, l'intelligence embarquée, les communications sécurisées, la navigation, l'intégration de charges utiles, la détection et la neutralisation des menaces.

c) Les domaines technologiques

Les domaines technologiques prioritaires sont les biotechnologies, les matériaux et procédés innovants, la cybersécurité et la cryptographie quantique, ainsi que l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes.

Les biotechnologies sont pertinentes dans une vision moderne de la sécurité et de la résilience, notamment pour la santé, la médecine nucléaire, le diagnostic, la protection contre les risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, la médecine opérationnelle, la détection, la logistique médicale, la production critique, la biopharma et les technologies médicales.

Les matériaux et procédés innovants constituent un socle transversal pour les structures, la fabrication additive, la maintenance, les composites, l'allègement. Ils apportent haute performance et résistance aux environnements sévères.

La cybersécurité et la cryptographie quantique sont indispensables à la robustesse des systèmes, des communications, des infrastructures, des chaînes de valeur et des environnements de développement.

L'intelligence artificielle et les systèmes autonomes traversent l'ensemble des domaines, de l'aide à la décision à la fusion de capteurs, en passant par la maintenance prédictive, la navigation, la simulation et les systèmes embarqués.

d) Les secteurs connexes

La stratégie retient ces domaines pour concentrer l'action publique. Cette concentration ne doit toutefois pas enfermer les acteurs. D'autres secteurs peuvent contribuer aux objectifs de défense et de résilience lorsqu'ils répondent à des besoins capacitaires, de continuité opérationnelle ou de soutien stratégique, notamment la construction, la mobilité, l'énergie, la logistique et certaines infrastructures.

5.2. Une logique d'impact assumée

L'innovation ne suffit pas. Elle doit être transformée en capacités industrielles, en solutions testées, en produits ou services qualifiés, en intégration dans des chaînes de valeur, en contrats, en emplois et en positionnement international.

La logique d'impact repose sur un continuum à renforcer : besoin, orientation, recherche, développement, prototypage, test, validation, adaptation, industrialisation, financement, accès au marché et internationalisation. Cette approche est particulièrement nécessaire dans la défense, où les marchés sont plus fermés, les cycles plus longs et les exigences plus élevées que dans de nombreux marchés civils.

La maturité industrielle constitue à cet égard une condition d'accès. Beaucoup d'entreprises wallonnes disposent de briques technologiques ou industrielles pertinentes, mais doivent adapter leurs produits, procédés, modèles d'affaires ou chaînes de production aux exigences de la défense et du dual use. L'agilité est l'autre condition de pertinence : il faut rapprocher besoins, démonstration, retour utilisateur, adaptation et montée en capacité.

5.3. L'internationalisation comme prolongement de la stratégie industrielle

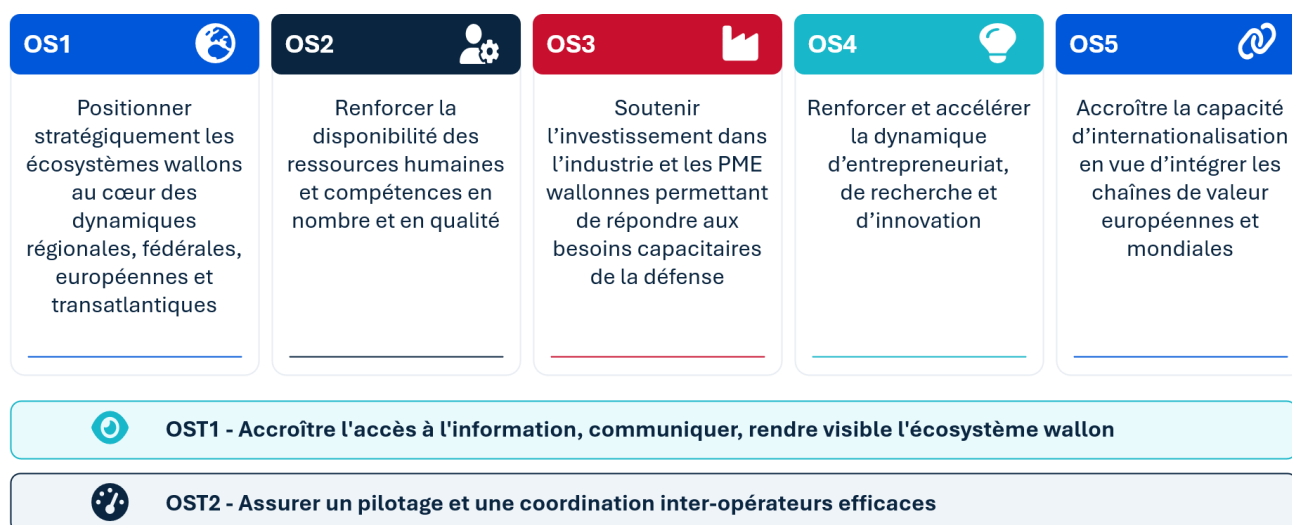
Les marchés de défense sont par nature internationaux, structurés par des décisions publiques, des alliances, des grands programmes, des chaînes de valeur complexes et des relations de long terme. L'internationalisation constitue un prolongement naturel de la stratégie industrielle et une condition d'intégration dans les programmes, partenariats et marchés pertinents.

6. Passer à l'exécution

6.1. Une architecture d'action simple et lisible

La stratégie wallonne est mise en œuvre autour de cinq objectifs stratégiques et de deux objectifs transversaux. Ils traduisent l'ambition politique en axes d'action concrets, en cohérence avec le plan d'actions prioritaires suivi par la Task Force et avec les métiers propres des opérateurs publics et partenaires de l'écosystème.

Chaque objectif est associé à des actions, des opérateurs mobilisés et des résultats attendus, dans une logique d'impact, de coordination et de création de valeur pour l'écosystème wallon.



6.2. OS1 - Positionner stratégiquement les écosystèmes wallons

Le premier objectif consiste à positionner durablement les écosystèmes wallons au cœur des dynamiques régionales, fédérales, européennes et transatlantiques. Il s'agit de faire reconnaître, au bon niveau, les priorités industrielles, technologiques et d'innovation sur lesquelles la Wallonie dispose d'atouts.

Ce positionnement suppose un dialogue structuré avec la Défense belge, les autorités fédérales compétentes, les institutions européennes, les réseaux de l'OTAN et les grands acteurs industriels. Il suppose également une présence plus active dans les groupes d'expertise, les réseaux, les programmes et les initiatives où se préparent les futurs besoins, les futurs appels et les futurs partenariats.

La Wallonie doit être capable de faire remonter ses priorités, d'anticiper les évolutions réglementaires, de contribuer aux positions belges lorsque ses intérêts industriels sont concernés et de soutenir la participation de ses entreprises, centres de recherche et universités aux programmes structurants. Une attention particulière doit être portée aux PME, afin que l'accès aux cercles d'information et d'influence ne soit pas réservé aux acteurs déjà internationalement visibles.

6.3. OS2 - Renforcer la disponibilité des compétences

Le deuxième objectif porte sur les ressources humaines et les compétences. Le développement d'une base industrielle et technologique de défense solide dépend directement de la disponibilité de profils techniques, industriels, numériques, scientifiques, commerciaux, réglementaires et de gestion de projets.

Les tensions sur les compétences peuvent devenir un facteur limitant pour la croissance des entreprises, la montée en cadence, la capacité d'innovation, la certification, la maintenance et l'intégration dans les chaînes de valeur. L'enjeu n'est donc pas seulement de répondre à des besoins de recrutement immédiats, mais de renforcer durablement l'attractivité des métiers, l'adéquation des formations et la visibilité des trajectoires professionnelles.

La stratégie doit contribuer à objectiver les besoins prioritaires, les métiers en tension, les causes des pénuries et les capacités de formation disponibles. Elle doit rapprocher les entreprises, les fédérations, les acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi. Elle doit aussi valoriser les métiers techniques, l'industrie 4.0 et 5.0, la maintenance aéronautique, les systèmes embarqués, la cybersécurité, la mécatronique, les matériaux, la production avancée et les métiers liés aux environnements exigeants.

Cet objectif s'appuie notamment sur une meilleure connaissance des besoins en compétences de l'écosystème afin d'orienter les actions de formation, d'attractivité et de développement des talents.

6.4. OS3 - Soutenir l'investissement dans l'industrie et les capacités productives

Le troisième objectif est de soutenir l'investissement dans l'industrie et les PME wallonnes afin de répondre aux besoins capacitaires de la défense. La Wallonie dispose déjà d'entreprises positionnées sur les marchés de défense, ainsi que d'acteurs industriels fournissant systèmes, sous-systèmes, composants et technologies critiques à des chaînes de valeur nationales et internationales.

L'enjeu est de renforcer la profondeur, la résilience et la capacité d'entraînement de la base industrielle existante. Cela suppose de soutenir la solidité financière des entreprises, leur capacité d'investissement, leur montée en maturité industrielle, leur adaptation aux exigences des marchés de défense, leur cybersécurité, leur capacité à produire en volume et leur intégration dans les chaînes de valeur.

La stratégie doit également favoriser les relations équilibrées entre majors et PME. Les grandes entreprises peuvent jouer un rôle de donneurs d'ordre, d'intégrateurs, de portes d'entrée et de références. Mais la montée en capacité doit bénéficier à l'ensemble de la filière et renforcer le tissu productif wallon dans sa profondeur.

6.5. OS4 - Accélérer l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation

Le quatrième objectif vise à renforcer et accélérer la dynamique d'entrepreneuriat, de recherche et d'innovation. L'innovation est un levier central pour répondre aux besoins de défense, créer de nouvelles chaînes de valeur et positionner les entreprises wallonnes sur des segments technologiques différenciants.

La stratégie doit favoriser l'émergence de projets individuels et collaboratifs, orienter les porteurs de projets vers les financements pertinents, articuler les dispositifs régionaux avec les initiatives fédérales, européennes et transatlantiques, soutenir les start-ups et PME innovantes, et co-construire des trajectoires technologiques alignées sur les besoins capacitaires.

Le dual use constitue un levier majeur, complété par le développement de solutions répondant directement aux besoins de défense lorsqu'elles s'inscrivent dans les priorités belges, européennes ou alliées.

6.6. OS5 - Accroître l'internationalisation et l'intégration dans les chaînes de valeur

Le cinquième objectif consiste à accroître la capacité d'internationalisation des entreprises wallonnes pour intégrer les chaînes de valeur européennes et mondiales. La défense est un marché international structuré par les États, les alliances, les grands programmes, les intégrateurs et les partenariats de long terme.

L'internationalisation ne doit pas être comprise comme une simple promotion export. Elle est une capacité stratégique permettant de détecter les opportunités, comprendre les programmes, identifier les partenaires, entrer dans les consortiums, répondre aux exigences réglementaires, se positionner auprès des donneurs d'ordre et attirer des investissements étrangers utiles à l'écosystème wallon.

La stratégie doit mobiliser la diplomatie économique, les salons, les missions, les réseaux internationaux, les dispositifs d'achats, les programmes européens, les partenariats industriels et les outils de financement de croissance internationale. Elle doit aussi accompagner les entreprises dans la compréhension des réglementations, notamment en matière de licences, de biens à double usage, de conformité et de sécurité juridique.

6.7. OST1 - Accroître l'accès à l'information et la visibilité de l'écosystème

OST1 vise à rendre l'écosystème wallon plus lisible, plus visible et plus accessible pour les entreprises, les donneurs d'ordre et les partenaires externes. Dans un environnement complexe, l'accès à l'information, la qualification des acteurs et la mise en relation constituent des conditions concrètes d'accès aux opportunités de défense et dual use.

Dans le cadre du plan d'action, cet objectif se traduit par des actions de consolidation d'une base de données vivante sur les acteurs de l'écosystème régional, de diffusion ciblée des appels et événements, d'identification des capacités de test et de validation, de mise en relation et de valorisation des domaines prioritaires de la Wallonie.

6.8. OST2 - Assurer un pilotage et une coordination inter-opérateurs efficaces

OST2 vise à assurer le pilotage opérationnel du plan d'action et la coordination inter-opérateurs. Il se traduit par des actions concrètes de suivi du portefeuille d'actions, de partage d'information, de reporting au Gouvernement et d'ajustement des priorités.

Cette coordination doit rester agile, respectueuse des métiers de chaque opérateur et adaptée aux exigences de confidentialité propres au secteur de la défense. Elle permet de relier les besoins, le

développement de solutions, la validation, l'industrialisation, le financement, l'internationalisation et l'accès au marché.

6.9. Mobiliser les bons dispositifs plutôt que multiplier les instruments

La Wallonie dispose déjà d'outils publics capables de soutenir les entreprises à chaque étape de leur développement : recherche, innovation, investissement, financement, croissance, internationalisation, formation, accompagnement entrepreneurial, accès aux programmes européens et mise en relation. La stratégie vise à mieux orienter, coordonner et valoriser ces dispositifs au service des chaînes de valeur pertinentes pour la défense et le dual use.

Elle privilégie une mobilisation intégrée des outils existants. Par exemple pour WE, en 2025, ses interventions en capital, prêts et garanties représentent 115 millions d'euros pour des maîtres d'œuvre industriels ou *prime contractors* et 89 millions d'euros pour des acteurs de l'aéronautique, du spatial et du dual use.

Ce choix correspond à la réalité économique wallonne. Les modèles d'affaires de nombreuses entreprises pertinentes pour la défense ne sont pas exclusivement militaires. Ils reposent sur des marchés hybrides : défense, sécurité, spatial, aéronautique, infrastructures critiques, industrie, mobilité, énergie ou santé. Une approche trop cloisonnée réduirait l'effet de levier.

6.10. Cinq familles de dispositifs à activer

La première famille concerne la recherche et l'innovation. Le SPW EER, les pôles de compétitivité, les centres de recherche, les universités, les hautes écoles et le NCP Wallonie jouent un rôle déterminant pour orienter les projets, faciliter les collaborations, soutenir la recherche appliquée, accompagner les dépôts de dossiers et connecter les acteurs aux programmes européens.

Cette mobilisation s'inscrit dans une continuité. Entre 2020 et 2024, le SPW Recherche a financé des projets portés par des grandes entreprises, des moyennes entreprises et des petites entreprises actives dans les périmètres défense, dual use et sous-traitance. Les 17 partenariats d'innovation technologique, le programme WINGS doté de plus de 100 millions d'euros et les projets collaboratifs des pôles ont contribué à consolider un socle d'innovation mobilisable.

La deuxième famille concerne le financement et l'investissement. WE mobilise ses instruments de capital, de prêts, de garanties et de cofinancement pour soutenir la croissance, les investissements, l'industrialisation, la montée en capacité, l'internationalisation et l'ancrage des entreprises.

La troisième famille concerne l'accompagnement entrepreneurial et technologique, notamment via IGNITY, les pôles, les fédérations et les opérateurs spécialisés.

La quatrième famille concerne l'internationalisation. L'AWEX mobilise ses réseaux, ses conseillers économiques et commerciaux, ses actions de prospection, ses salons, ses missions, ses dispositifs d'accompagnement et sa diplomatie économique.

La cinquième famille concerne les compétences, à travers les entreprises, les centres de compétences, les opérateurs de formation, l'enseignement, le Forem et les fédérations sectorielles.

Répartition indicative des financements du SPW Recherche à destination des entreprises sur la période 2020-2024 (en millions d'euros)

Financements 2020-2024 en millions d'euros	Grandes Entreprises	Moyennes Entreprises	Petites Entreprises	Total
Dual Use	330	115	679	1 124
Entreprises « Défense »	160	42	17	219
Sous-traitants	5	32	168	206

7. Piloter dans la durée

7.1. Une Task Force pour coordonner et accélérer

La mise en œuvre de la stratégie repose sur une Task Force wallonne pour la Défense. Celle-ci constitue un outil de coordination, d'alignement et de mobilisation collective au service de l'intérêt économique régional.

La Task Force rassemble les acteurs wallons clés impliqués dans le développement industriel, l'innovation, la recherche, le financement, l'internationalisation, l'accompagnement entrepreneurial, les compétences et la représentation des entreprises actives dans les domaines de la défense et du dual use. Elle constitue un lieu structuré de convergence des priorités, de partage d'information et de construction d'un plan d'action commun.

Elle remplit cinq fonctions opérationnelles : lisibilité, coordination, mise en relation, veille et positionnement et remontée stratégique :

- **Lisibilité** : identifier les acteurs, qualifier les capacités, rendre les dispositifs accessibles et orienter les entreprises vers les bons interlocuteurs.
- **Coordination** : aligner les opérateurs, éviter les doublons, articuler les actions de recherche, financement, accompagnement, internationalisation et compétences, et assurer un suivi des dossiers structurants.
- **Mise en relation** : rapprocher PME, start-ups, majors, centres de recherche, pôles, donneurs d'ordre, utilisateurs finaux et partenaires internationaux.
- **Veille et positionnement** : suivre les programmes belges, européens, transatlantiques et internationaux, anticiper les appels, identifier les consortiums et formuler les messages wallons dans les bonnes enceintes.
- **Remontée stratégique** : informer le Gouvernement des besoins des entreprises, des obstacles réglementaires, des tensions en compétences, des opportunités européennes, des enjeux de financement, des priorités technologiques, des investissements nécessaires et des résultats obtenus.

La Task Force doit également structurer le dialogue avec les majors selon une logique d'entraînement de l'écosystème. Ce dialogue doit permettre d'identifier les besoins industriels, de qualifier les briques technologiques pertinentes, de repérer les fournisseurs potentiels, de préparer des démonstrateurs, de faciliter l'intégration de solutions portées par les PME et les start-ups, et de faire progresser les entreprises vers des standards compatibles avec les marchés de défense.

Ses principes d'actions sont :

- **La complémentarité** : chaque opérateur intervient là où sa valeur ajoutée est la plus forte.
- **La lisibilité pour les entreprises** : un parcours compréhensible, orienté et professionnel.
- **La confidentialité** : une coordination sécurisée et adaptée aux contraintes du secteur.
- **L'orientation résultats** : des réalisations concrètes et mesurables.
- **L'agilité** : une capacité d'adaptation aux retours du terrain, aux programmes et aux besoins capacitaires.

Sa valeur ajoutée est simple : offrir aux entreprises wallonnes une trajectoire plus lisible et plus efficace dans un paysage institutionnel et opérationnel parfois fragmenté.

Les acteurs mobilisés sont Agoria Wallonie, AWEX, GIWAS, IGNITY, MecaTech, Skywin, SPW EER et Wallonie Entreprendre. D'autres acteurs peuvent être associés selon les thématiques, les besoins et les compétences concernées.

7.2. Un pilotage par le plan d'action et par les résultats

Un tableau de bord de la stratégie articulera deux niveaux de suivi complémentaires : d'une part l'exécution opérationnelle du plan d'action ; d'autre part les effets économiques, industriels, technologiques et internationaux de la stratégie. L'objectif n'est pas de créer une charge administrative supplémentaire, mais d'objectiver les progrès réalisés, d'identifier les blocages et d'orienter les moyens publics.

Les indicateurs seront mis à jour chaque année au quatrième trimestre, afin de tenir compte de la publication officielle des comptes des entreprises et de permettre une consolidation fiable des données économiques, financières et d'emploi. Les indicateurs et les données sur lesquels ils reposent devront être entretenus en lien avec la Défense et les acteurs concernés.

Conclusion

Transformer les forces wallonnes en impact

La Wallonie dispose de nombreux atouts nécessaires pour contribuer pleinement au renforcement de la sécurité, de la résilience et de l'autonomie stratégique de la Belgique et de l'Europe. Elle peut s'appuyer sur une base industrielle reconnue, des entreprises innovantes, des centres de recherche de premier plan, des compétences de haut niveau, des outils publics performants et une tradition industrielle solidement ancrée dans son territoire.

Cette stratégie traduit une conviction claire : la contribution de la Wallonie à l'effort de défense européen se construit d'abord par l'industrie, l'innovation, la technologie, la recherche, la formation, l'investissement et l'ouverture internationale. Dans le respect de ses compétences, la Wallonie entend assumer pleinement son rôle et mettre ses forces au service d'un enjeu qui dépasse les seules considérations militaires.

L'ambition est de franchir une nouvelle étape en accélérant le passage de l'innovation à l'industrialisation, en renforçant la capacité de croissance des entreprises, en consolidant leur intégration dans les chaînes de valeur européennes et internationales et en créant les conditions d'un développement durable de la base industrielle et technologique wallonne.

Au-delà des objectifs sectoriels, cette stratégie poursuit une finalité plus large : faire de la Wallonie un territoire capable de transformer ses compétences, ses technologies et son savoir-faire en capacités concrètes au service de la sécurité collective, de la souveraineté européenne, de la prospérité économique et de l'emploi. C'est dans cet esprit qu'elle entend contribuer, à son niveau, à la construction de l'Europe de demain.

Annexe 1 : Actions prioritaires

Les actions prioritaires de la Task force wallonne pour la Défense s'organisent selon 5 objectifs stratégiques et 2 objectifs stratégiques transversaux.

1. OS1 - Positionner stratégiquement les écosystèmes wallons

Le premier objectif consiste à positionner durablement les écosystèmes wallons au cœur des dynamiques régionales, fédérales, européennes et transatlantiques. Il s'agit de faire reconnaître, au bon niveau, les priorités industrielles, technologiques et d'innovation sur lesquelles la Wallonie dispose d'atouts.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Dialogue structuré avec la Défense belge et les autorités fédérales

Organiser une concertation régulière permettant de faire remonter les priorités industrielles wallonnes, d'identifier les opportunités liées aux programmes fédéraux et d'articuler les outils régionaux avec les dispositifs de la Défense belge.

Groupe miroir européen et veille stratégique défense / dual use

Anticiper les évolutions législatives, budgétaires et programmatiques européennes afin de défendre les intérêts industriels wallons et de préparer le positionnement des entreprises dans la future programmation européenne.

Accès des acteurs wallons aux réseaux d'expertise européens et transatlantiques

Soutenir la présence des entreprises, PME, centres de recherche et universités wallons dans les groupes d'expertise pertinents, afin que l'écosystème wallon soit présent là où se préparent les futurs besoins, appels et consortiums.

2. OS2 - Renforcer la disponibilité des compétences

Le deuxième objectif porte sur les ressources humaines et les compétences. Le développement d'une base industrielle et technologique de défense solide dépend directement de la disponibilité de profils techniques, industriels, numériques, scientifiques, commerciaux, réglementaires et de gestion de projets.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Plan compétences Aero-Space-Defence Wallonie

Objectiver les besoins réels des entreprises, identifier les métiers en tension, les compétences critiques, les freins au recrutement et les écarts entre besoins industriels et capacités de formation disponibles.

Solutions rapides pour les compétences critiques

Tester avec les entreprises des réponses opérationnelles à court terme : formations courtes ciblées, tutorat, mentorat en entreprise, mutualisation de formateurs et micro-modules sur des compétences critiques.

Attractivité et adaptation des formations aux métiers industriels de défense

Rapprocher entreprises, fédérations, Forem, enseignement et centres de formation afin d'adapter l'offre de formation et de valoriser les métiers techniques, industriels, numériques et de maintenance utiles aux filières de défense et dual use.

3. OS3 - Soutenir l'investissement industriel et les capacités productives

Le troisième objectif vise à accélérer la montée en capacité industrielle des entreprises wallonnes, en particulier des PME, afin de répondre aux exigences de la défense, de renforcer les chaînes de valeur et de soutenir la production, l'emploi et l'ancrage industriel.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Fast track financement pour la montée en capacité industrielle

Mobiliser les leviers financiers régionaux pour soutenir les investissements productifs, la croissance, l'augmentation des capacités de production et l'intégration des entreprises wallonnes dans les chaînes de valeur belges, européennes et internationales.

Parcours dual use pour les PME technologiques

Diagnostiquer le potentiel dual use des start-ups et PME technologiques, identifier les adaptations nécessaires et les accompagner vers les niveaux de maturité, de qualité et de certification attendus par les marchés Aero-Space-Defence.

CapImpact Défense : maturité industrielle et ramp-up PME

Évaluer et renforcer la capacité des PME industrielles à répondre aux standards défense en matière de qualité, conformité, capacité de production, supply chain, performance industrielle et intégration dans les chaînes de valeur.

Chaînes de valeur robustes : cybersécurité, confiance et liens PME-majors

Renforcer la sécurité et la confiance dans les chaînes d'approvisionnement, notamment par la cybersécurité des PME, l'équilibre des relations contractuelles et la mise en relation des start-ups et PME technologiques avec les majors wallons.

4. OS4 - Accélérer l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation

Le quatrième objectif vise à renforcer et accélérer la dynamique d'entrepreneuriat, de recherche et d'innovation. L'innovation est un levier central pour répondre aux besoins de défense, créer de nouvelles chaînes de valeur et positionner les entreprises wallonnes sur des segments technologiques différenciants.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Orientation et montage des projets défense / dual use

Guider les entreprises, centres de recherche et porteurs de projets dans l'évaluation de leur situation et de leurs besoins, et définir avec eux une feuille de route pertinente, mobilisant, le cas échéant, les dispositifs les plus pertinents selon la thématique, le niveau de maturité et l'ambition industrielle.

COOTECH Défense/Dual-use et Win2Def

Financer des projets de recherche et d'innovation alignés sur les priorités de la Défense ou sur le développement de technologies à double usage, en renforçant la valorisation économique et la transition vers l'industrialisation.

Parcours start-ups défense : Start2Def, DIANA, EUDIS, MaJoR, Start-up Boost et capital-risque

Augmenter le nombre de start-ups et PME wallonnes candidates, sélectionnées, financées et accompagnées dans les dispositifs belges, européens et transatlantiques de défense et dual use, tout en facilitant leur accès aux donneurs d'ordre et aux investisseurs.

Roadmaps et environnements de test : Cap4Land, Space4Defence et zones (C-)UAV

Aligner les priorités technologiques avec les besoins capacitaires, définir des trajectoires de développement et de réalisation, structurer les écosystèmes terrestre, spatial, drones et contre-drones, et faciliter l'accès à des environnements de test permettant des cycles rapides de prototypage, de validation et d'adaptation.

5. OS5 - Accroître l'internationalisation et l'intégration dans les chaînes de valeur

Le cinquième objectif consiste à accroître la capacité d'internationalisation des entreprises wallonnes pour intégrer les chaînes de valeur européennes et mondiales. La défense est un marché international structuré par les États, les alliances, les grands programmes, les intégrateurs et les partenariats de long terme.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Programme d'actions internationales ciblées Défense

Prospecter de nouveaux marchés par des actions ciblées, connecter les écosystèmes étrangers et wallons, et soutenir les partenariats industriels, commerciaux et d'innovation dans les marchés prioritaires.

Présence wallonne coordonnée dans les salons spécialisés et les missions économiques

Utiliser la présence des majors wallons pour entraîner une participation plus large de PME, start-ups et entreprises technologiques, préparer les contacts selon les codes du secteur et accroître la visibilité internationale de l'écosystème wallon.

Accès aux acheteurs institutionnels et aux marchés régulés : NSPA, licences et biens à double usage

Accompagner les entreprises wallonnes dans leur accès aux centrales d'achat internationales et aux marchés de défense, tout en renforçant leur compréhension des règles applicables aux licences, aux produits liés à la défense et aux biens à double usage.

Croissance internationale, investisseurs stratégiques et One Stop Shop Défense

Soutenir la croissance internationale des entreprises wallonnes, attirer des investisseurs étrangers utiles aux chaînes de valeur régionales, rendre l'offre wallonne lisible et faciliter l'accueil, le suivi et l'ancrage d'acteurs étrangers structurants.

6. OST1 - Accroître l'accès à l'information et la visibilité de l'écosystème

Le premier objectif transversal vise à rendre l'écosystème wallon plus lisible, plus accessible et plus visible pour les entreprises, les donneurs d'ordre, les partenaires institutionnels et les acteurs étrangers.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Base de données qualifiée de l'écosystème wallon de défense

Développer la base de données existante en une cartographie vivante, qualifiée et exploitable des entreprises, centres de recherche, compétences, infrastructures et opérateurs afin d'identifier rapidement les acteurs pertinents pour une opportunité, une demande ou un projet.

Cartographie des infrastructures de test, validation et démonstration

Rendre visibles les capacités de test et de validation disponibles en Wallonie, préciser leurs conditions d'accès pour les PME et identifier les besoins non couverts à faire remonter vers les autorités ou la Défense.

Portail d'orientation, présentation des forces de la Wallonie et veille active de l'écosystème

Centraliser les informations utiles, orienter les entreprises vers les bons dispositifs, valoriser les domaines d'innovation prioritaires et diffuser une veille utile sur les appels, événements, évolutions réglementaires et opportunités de marché.

7. OST2 - Assurer un pilotage et une coordination inter-opérateurs efficaces

Le deuxième objectif transversal vise à faire de la Task Force un outil de coordination utile, régulier et orienté résultats, au service du Gouvernement et des entreprises.

Le plan d'action prévoit notamment les actions suivantes :

Pilotage politique trimestriel de la stratégie

Assurer l'alignement des actions avec l'intention politique, faire remonter les attentes et besoins des entreprises, valider les priorités et arbitrer les points nécessitant une orientation gouvernementale.

Coordination opérationnelle et suivi partagé des entreprises

Fluidifier le partage d'information entre opérateurs, coordonner les suivis d'entreprises, lancer des groupes de travail thématiques et organiser les réponses collectives aux opportunités ou difficultés identifiées.

Tableau de bord commun et reporting au Gouvernement

Suivre les réalisations, résultats et impacts de la stratégie à travers un nombre resserré d'indicateurs, afin d'objectiver les progrès, d'identifier les blocages et de rendre compte régulièrement au Gouvernement.

Annexe 2 : Principaux indicateurs stratégiques (KPI)

#	KPI	Définition	Intérêt pour le pilotage
1	Chiffre d'affaires de la base industrielle et dual use	Chiffre d'affaires agrégé des entreprises du périmètre, avec distinction possible entre activités directement liées à la défense, dual use et activités industrielles connexes.	Suivre le poids économique de la filière et objectiver sa contribution à la création de valeur régionale.
2	Valeur ajoutée générée en Wallonie	Valeur ajoutée agrégée des entreprises du périmètre, calculée à partir des comptes annuels et, lorsque possible, ventilée par degré de proximité avec les marchés de défense.	Mesurer l'impact économique territorial au-delà du seul chiffre d'affaires et apprécier l'ancrage productif en Wallonie.
3	Emploi dans la base industrielle et technologique	Nombre d'emplois liés aux entreprises du périmètre.	Suivre l'impact sur l'emploi.
4	Internationalisation et intégration dans les chaînes de valeur	Part du chiffre d'affaires réalisée à l'export et, lorsque l'information est disponible, évolution de l'intégration des entreprises wallonnes dans des chaînes de valeur belges, européennes ou internationales.	Suivre la compétitivité internationale de la filière et sa capacité à accéder durablement aux marchés et partenariats stratégiques.
5	Effort de R&D	Dépenses de recherche et développement rapportées au chiffre d'affaires de la base industrielle et dual use, ou indicateur équivalent d'intensité technologique lorsque les données disponibles ne permettent pas un calcul complet.	Mesurer la capacité d'innovation, de montée en gamme et de transformation technologique de l'écosystème.